

Déclaration de Wildhaus des Amis de la Nature

Tourisme et durabilité au XXIe siècle

I. Inventaire et tendances

Le développement des dimensions de vie « temps libre » et « tourisme » est un acquis majeur des XIXe et XXe siècles. L'intensification des processus de travail industrialisés a eu pour conséquence d'une part la réduction du temps de travail journalier et hebdomadaire et d'autre part l'émergence du droit aux vacances et à la récréation. Les loisirs cessaient d'être un luxe des couches privilégiées et devenaient un élément indispensable du processus de travail industriel, le travail et le temps libre étant désormais indissociables. Les Amis de la Nature ont beaucoup contribué à imposer ce droit au temps libre et notamment à remplir de contenus ce temps libre. Les Amis de la Nature sont convaincus que des activités de loisirs intelligentes et le développement du tourisme font partie du développement de la société du XXIe siècle.

L'urbanisation croissante et la disparition progressive des espaces naturels, mais aussi le niveau de vie croissant dans les pays industrialisés, comptent parmi les principaux moteurs du tourisme. Le souhait de voyager toujours plus loin, vers des contrées exotiques, a ses sources dans une quête de simplicité et d'espaces proches de la nature, qu'on trouve de moins en moins dans la société industrialisée moderne.

La principale caractéristique du tourisme est le déplacement vers des lieux éloignés du lieu de travail et de résidence habituel. Les déplacements sont synonymes de trafic mais aussi d'utilisation de surfaces dont la plupart sont des espaces de vie et de travail d'autres personnes. Le touriste organise et réalise ses besoins de récréation dans l'espace de vie d'autrui.

Les déplacements touristiques comptent désormais parmi les principales agressions que le trafic inflige à l'environnement et aux personnes dans les régions de transit ou de vacances. A cela s'ajoute la pollution globale de notre atmosphère par les gaz à effet de serre provenant du trafic, qui sont les principales causes du changement climatique. Selon les estimations, plus de 50% des déplacements, et par là des émissions, proviennent du tourisme. Il s'y ajoute que le tourisme a besoin de surfaces, étant ainsi l'un des principaux éléments de l'exploitation croissante du sol et de la disparition progressive d'espaces naturels dans les régions touristiques. L'Europe est le continent le plus densément peuplé et les espaces naturels dont elle dispose encore portent déjà les marques nettes de la surexploitation. Le tourisme met ainsi en danger ses principaux fondements, à savoir les espaces naturels intacts et sains qu'il voudrait justement mettre en valeur. La consommation croissante des ressources, par exemple de l'eau et de l'énergie, mais aussi les masses d'ordures et la pollution de l'eau sont des phénomènes négatifs du tourisme de masse moderne.

A toutes ces nuisances s'ajoute que le tourisme est de moins en moins générateur d'avantages économiques pour les régions visitées et leurs habitants. Une grande

partie des recettes dans le tourisme organisé sont acquises aux voyagistes ou aux entreprises de transport, dont les centrales ne se trouvent pas dans les régions réceptrices, mais dans les aires émettrices du tourisme. Une autre partie des recettes est affectée à l'importation de biens et de marchandises dont le tourisme a besoin. A cela s'ajoute que la qualité des emplois touristiques est en baisse constante. Sur ce fond, ce sont surtout les espoirs des pays en développement – qui attendent du tourisme des recettes de devises croissantes et une baisse de la pauvreté – qui ont été gravement déçus.

Les voyages dans les pays en développement sont bon marché, les opérateurs profitant souvent des niveaux monétaire et productif différents. Mais certaines prestations (par exemple les voyages en avion) sont visiblement payées à des prix qui ne prennent pas en compte les coûts externes (par exemple le coût des incidences négatives du trafic sur l'environnement et la santé). Les grands voyagistes et les chaînes hôtelières profitent aussi de leur position sur le marché pour baisser toujours plus les prix dans le tourisme. Ceci se fait très souvent au détriment de l'environnement et des personnes travaillant dans le tourisme. Les ressortissants des pays industrialisés peuvent consommer des vacances bon marché, parce que le touriste ou le voyageur ne paie pas le prix effectif ou équitable dans le pays visité. C'est ainsi que des contraintes sur l'environnement et sur l'homme sont carrément exportées vers les pays en développement. Et vu les prix bas, le tourisme ne contribue pas à l'amélioration de la situation.

A cela s'ajoute la « mise en solde » imminente des pays en développement, au profit du tourisme. Avec l'aide d'investisseurs étrangers, des régions entières sont transformées pour un tourisme dit « écologique », dans le but principal de répondre aux besoins des touristes nantis. Les populations locales sont ainsi privées de leur base de production locale – parfois en étant brutalement expulsées de leurs terres. Les économies villageoises qui se sont développées au fil des siècles, tout comme les régimes de propriété traditionnels, sont anéantis par quelques traits de plume, dans l'intérêt des investisseurs. Les emplois créés par l'écotourisme ne peuvent guère compenser la perte de moyens de subsistance des résidents villageois, étant donné que cette forme de tourisme n'a besoin que de personnels peu nombreux et qu'une formation appropriée pour les métiers de service fait défaut.

II. Thèses et revendications

Le tourisme a besoin d'une nature intacte, d'une culture vivante, d'un environnement sain et d'un partenariat équitable entre visiteurs et visités, à travers lequel sont pris en compte les intérêts des populations locales, qui développe leur qualité de vie et procure en même temps des avantages économiques. Le tourisme en tant que secteur économique dépend donc directement de la durabilité. Il en résulte les revendications suivantes, relatives au tourisme et au développement durable au XXI^e siècle.

1. Le tourisme doit contribuer activement à la préservation de ses propres fondements principaux – de la nature et de la culture. Ce constat s'applique aux opérateurs du tourisme dans les régions visitées, aux voyagistes et aux

touristes voyageant en individuels.

2. Le tourisme doit consommer nettement moins de ressources naturelles

- (a) ne pas créer des installations consommatrices d'eau dans des régions où il n'y a pas suffisamment d'eau pour la population
- (b) réduire la consommation d'énergie des équipements touristiques et des services (par exemple climatisation) et faire appel aux énergies renouvelables pour l'approvisionnement énergétique (courant solaire)
- (c) privilégier la revitalisation de bâtiments anciens plutôt que les constructions neuves
- (d) ne pas pratiquer des sports motorisés dans la nature
- (e) respectivement prévenir, collecter et recycler les déchets

3. Les conséquences négatives du trafic de tourisme doivent être réduites

- (a) pratiquer une tarification équitable dans le domaine des transports, par l'internalisation des coûts externes (incidences sur environnement, la santé)
- (b) assurer une meilleure gestion de l'espace dans les régions touristiques
- (c) accélérer les transports publics, améliorer leur confort et les correspondances
- (d) accroître l'attractivité des destinations touristiques pour les touristes arrivant par les transports publics, par des mesures en faveur de la « mobilité douce » sur place

4. Le tourisme doit fournir une contribution à la lutte contre la pauvreté, par exemple en soutenant les circuits économiques locaux, en améliorant la qualité de vie dans les régions touristiques et en proposant des filières de formation améliorées

- (a) par unité de lit dans les pays en développement, financer le raccordement à l'eau d'un ménage local
- (b) coopérer avec des prestataires locaux dans les domaines de l'alimentation, de l'hébergement et des activités proposées
- (c) pratiquer des salaires et des régimes sociaux équitables dans le tourisme plutôt que d'exploiter la pauvreté, ce qui est la pratique courante
- (d) accorder une protection particulière aux femmes et aux enfants qui risquent d'être les exploités principaux dans le tourisme
- (e) soutenir des programmes de formation dans le domaine du tourisme
- (f) ne pas libéraliser à tout prix le secteur des services

5. Le tourisme a besoin d'un partenariat entre visiteurs et visités, entre le Nord et le Sud

- (a) être plus sensible envers les populations locales et s'intéresser à la région visitée
 - (b) soutenir en tant que touriste des projets locaux dans les domaines de la nature, de la culture, de la santé et de l'éducation
 - (c) collaborer avec les voyagistes locaux et/ou des associations locales
 - (d) imposer des codes de conduite aux voyagistes et aux hôtels (par exemple pas de tourisme sexuel impliquant les enfants, conditions de travail équitables, respect des droits de l'homme)
6. La politique du tourisme doit cesser d'être uniquement une politique de « marketing » et se transformer en une politique raisonnée et durable de la destination et des transports, dans l'intérêt des populations et de l'environnement
- (a) mettre en œuvre un Agenda 21 pour le tourisme
 - (b) prendre des mesures en faveur de destinations touristiques durables et pratiquer un marketing correspondant
 - (c) développer des critères et indicateurs pour le tourisme durable et collecter, mettre à disposition et publier systématiquement des données sur le développement social et écologique de régions touristiques
 - (d) promouvoir des labels de qualité pour des destinations touristiques durables
 - (e) garantir la participation de la société civile aux projets touristiques
 - (f) définir de manière démocratique les niveaux de tolérance des destinations touristiques
 - (g) pratiquer une politique d'aménagement du territoire en faveur de destinations compactes
 - (h) proposer des programmes d'information aux consommateurs, susceptibles de favoriser des formes de comportement et des styles de vie durables dans le domaine du tourisme et des loisirs
 - (i) définir des critères de durabilité pour les aides publiques en matière de tourisme

Les revendications des Amis de la Nature s'adressent

- (a) à l'industrie du tourisme pour qu'elle prenne une responsabilité vis-à-vis des régions touristiques qu'elles commercialise et développe et vis-à-vis des populations de ces régions ;
- (b) aux régions touristiques notamment, pour qu'elles créent sur place un encadrement propice à un développement touristique accordant un intérêt primordial à la qualité de vie des populations et à la préservation des ressources paysagères et culturelles, porteuse d'avenir ;

- (c) aux touristes individuels, pour que, dans l'exercice de leurs activités, ils respectent les intérêts des populations locales et de la nature tout en en faisant preuve de comportements de voyage plus durables ;
- (d) aux gouvernements, pour qu'ils tiennent compte du tourisme dans leurs politiques de développement durable ;
- (e) aux instances internationales et nationales, pour qu'elles orientent leurs programmes d'aide dans l'esprit de la présente déclaration ;
- (f) aux Amis de la Nature eux-mêmes, pour qu'ils soient amenés à pratiquer un tourisme durable, à donner le bon exemple et à être les protagonistes de la mise en œuvre des présentes revendications.